PROJET DE DECLARATION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DU 21 FEVRIER, JOURNEE INTERNATIONALE DE LA LANGUE MATERNELLE, EDITION 2016

Chers compatriotes,

Le Mali, à l'instar de la communauté internationale, s'apprête à célébrer le 21 février, Journée Internationale de la Langue maternelle.

Il me plait de rappeler que cette Journée a été instituée par les Nations – Unies, lors de la 30e session de l'Organisation des Nations –Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) en 1999.

Comme vous le savez, le choix de cette date n'est nullement fortuit ; c'est pour immortaliser devaillants étudiants cruellement assassinés par la police dans la ville de Dacca au Bengladesh pour avoir réclamé la reconnaissance de leur langue maternelle, le bengali comme 2e langue nationale du pays.

Cette année, le thème international de la Journée est : **« Education de qualité, langues d'enseignement et résultats de l'apprentissage ».**

Pour notre pays qui est en quête de stratégies idoines pour une amélioration de la qualité des apprentissages, ce thème est pertinent et d'actualité. Il cadre parfaitement avec les grandes orientations du Président de la

République, son Excellence El Hadj Ibrahim Boubacar Kéïta en matière d'Education, lesquelles orientations sont clairement annoncées dans la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre.

Chers compatriotes,

Au Mali, l'évènement se tient cette année dans un contextemarqué par un retour progressif de la paix grâce à l'action conjuguée de l'Etat et de ses partenaires.

Il est marqué, d'une part, par undébut de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale, signé les 15 mai et 20 juin2015 par le Gouvernement du Mali et les Groupes armés ; d'autre part, par l'opérationnalisation du processus d'approfondissement de la décentralisation sur l'ensemble du territoire national pour une meilleure implication des populations dans la conception et la mise en ouvre des politiques de développement de nos différentes régions.

C'est en fonction de ce contexte que le thème retenu au niveau national est : « **Rôle des langues maternelles dans le renforcement de la paix et de la réconciliation au Mali ».**

La mise en œuvre effective de la décentralisation poussée sur la base de la régionalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durables'avèrentdifficiles sans une

bonne préparation et une participation efficace et efficiente des populations à la base.
Dans ce processus de consolidation de la paix et de préparation à l'auto gouvernance démocratique, tous les efforts seront voués à l'échec si une attention particulière n'est accordée aux langues locales dans lesquelles s'expriment et travaillent quotidiennement ces populations.

Un autre évènement important avec lequel coïncide cette édition, est le démarrage de la mise en œuvre de la politique linguistique du Mali adoptée par le Gouvernement le 3 décembre 2014.

Le traitement du projet de **loi d'officialisation des langues nationales/maternelles** par les plus hautes autorités du pays, est en cours ; toutes choses pour souligner et réitérer la ferme volonté et l'engagement politique des pouvoirs publics à faire de nos langues maternelles de véritables outils de travail de nos braves populations pour leur permettre de participer pleinement et activement au travail de renouveau démocratique.

Chers compatriotes,

Il importe par ailleurs, de rappeler que l'utilisation des langues maternellesdans notre système éducatif, du préscolaire jusqu'à l'université, en passant naturellement par l'alphabétisation et l'Education non formelle, demeure une option gouvernementale pour une amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages.

Comme le dit couramment cet adage : l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Un des problèmes majeurs auxquels est confrontée la promotion des langues maternelles et de l'Education non formelleest celui du financement.

C'est l'occasion pour moi de lancer un appel pressant à tous les fils du pays, de l'intérieur comme de l'extérieur, à tous nos amis partenaires au développement, à la société civile, aux autorités communautaires et politiquesà soutenir le document de politique linguistique du Mali.

J'invite tous les partenairesà insérer dans leurs plans d'actions, programmes et projets de développement, des activités pertinentes pour une utilisation plus accrue des langues maternelles.

C'est seulement et seulement dans l'union sacrée autour de la valorisation de nos langues maternelles que nous parviendrons à consolider la paix si chèrement acquise et à réussir la réconciliation au Mali.

Chers compatriotes,

Je saisis cetteoccasion pour réitérer, au nom du Chef de l'Etat, mes vifs remerciements à tous les Partenaires techniques et financiers, à tous les représentants de la société civile, aux éditeurs et imprimeurs pour leur accompagnement efficace dans la mise de notre politique éducative en général, et celle de l'Education non formelle et des langues nationale en particulier.

Je ne saurais terminer sans féliciter et encourager les hommes et les femmes, les acteurs de l'Education et de la société civile qui, de jour comme de nuit, ne ménagent ni leur énergie, ni leur temps, ni leurs ressources pour le développement de nos langues maternelles, et ce, au seul bénéfice de nos populations laborieuses.

Vive la Journée Internationale de la langue maternelle !

Vive les langues maternelles dans un Mali pluriel, fort et apaisé !

Merci de votre aimable attention !

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Specialized Technical and representational Agencies ACALAN Collection

2016

Projet de déclaration de Monsieur le Ministre de l'Education nationale à l'occasion de la célébration du 21 février, Journée Internationale de la Langue Maternelle, édition 2016

Ministère de l'Education nationale du Mali

Ministère de l'Education nationale du Mali

http://archives.au.int/handle/123456789/1525

Downloaded from African Union Common Repository